

Madame la Secrétaire générale d'Europa Nostra

M. le président du Grand Conseil

Mme la Conseillère d'Etat et MM. Les Conseillers d'Etat honoraires

Mesdames et Messieurs les Syndics de la Ville de Vevey et des communes avoisinantes partenaires de l'organisation de la Parade Navale 2014,

Mesdames et Messieurs les invités des conseils et membres d'Europa Nostra,

M. le président du Conseil d'administration du Groupe CGN SA,

Chers amis invités et collaborateurs de la CGN, de l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman et de l'Association Patrimoine du Léman,

La navigation à roues à aubes et notamment à vapeur sur le lac Léman a connu plusieurs jours clé depuis ses débuts il y a presque deux cents ans. Avec des hauts et des bas. Ce 25 mai 2014 en fait partie avec un « haut » et une consécration importante de la sauvegarde de l'une des plus belles flottes historiques au monde.

Un bref retour en arrière :

- quelques décennies après ses débuts, en 1823, elle est détrônée par le chemin de fer qui la remplace progressivement comme moyen de transport le plus rapide entre les deux extrémités du lac et entre ses villes riveraines,
- mais, à la fin du siècle, elle retrouve toute son importance avec le tourisme qui se développe rapidement et acquiert ses lettres de noblesse avec une incroyable succession de mise en service de prestigieux bateaux salons qui symboliseront en quelque sorte la Belle Epoque, et qui trouvera son apogée en 1927 avec l'inauguration d'un 13^e vapeur à deux ponts, le « Rhône », par ailleurs qui se révélera être le dernier grand bateau à roues à aubes construit en Suisse ;
- juste après, la grande crise après le krach de Wallstreet et la flotte Belle Epoque ne survit que parce que la CGN n'avait pas les moyens de la remplacer par des bateaux plus modernes ;
- une nouvelle année clé, positive cette fois, en 1964, avec l'Exposition Nationale dont nous célébrons actuellement le cinquantième, qui mobilisa à l'extrême la flotte de la CGN;
- puis, un lent déclin s'amorce et on assiste aux premières démolitions de bateaux Belle Epoque, le « Général Dufour », puis le « Lausanne » et enfin le

« Valais » et, pour les autres, on remet leur survie en question chaque fois qu'une grande révision devient nécessaire ;

- le public s'en émeut de plus en plus. Il est rejoint par le pouvoir politique, et le conseil d'Etat du canton de Vaud prend la première décision importante de protection de la flotte Belle Epoque le 24 novembre 1999, par son inscription à l'inventaire des monuments historiques ;

- mais nouveau retournement de situation immédiatement après, avec la détérioration des finances publiques empêchant que cette mesure soit suivie d'effets concrets ;

- le sursaut en 2002 avec la création de l'Association des amis des bateaux à vapeurs du Léman / ABVL qui lance la démarche d'un partenariat public-privé pour la sauvegarde et l'assainissement de la flotte Belle Epoque, opération réussie et honorée aujourd'hui par le Prix Europa Nostra 2014 ;

- enfin, nouvelle date clé le 9 juin 2011, où le Chef du département des infrastructures promulgue un arrêté de classement mettant à l'abri les 8 bateaux Belle Epoque de la CGN de toute velléité de démolition.

Je me plais par ailleurs de relever que les deux Conseillers d'Etat qui étaient à l'origine de ces mesures de protection successives, soit M. Philippe Biéler et M. François Marthaler se trouvent aujourd'hui parmi nous sur ce bateau et je les associe expressément à l'honneur d'avoir reçu le Prix Europa Nostra.

Alors tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes ?

Soyons pragmatiques, les défis à relever restent importants et ils s'appellent évidemment finances ! Si, dans le cas du partenariat public-privé précité, le soutien des trois cantons lémaniques a été décisif puisqu'à eux seuls ils ont fourni les 2/3 du financement des rénovations générales des cinq unités sur huit que l'on peut considérer comme effectivement sauvées, encore devons-nous trouver ensemble des solutions pour compléter ou boucler rapidement le dossier de la rénovation générale du « sister-ship » de ce magnifique « Vevey » sur lequel nous nous trouvons, soit du mythique bateau « l'Italie ». Vous l'aurez sans doute deviné, ce n'est pas par hasard que sa maquette à l'échelle 1 :50^e se trouve à bord pour le rappeler. Ceci afin de bénéficier des synergies évidentes que pourrait apporter une rénovation groupée de deux bateaux identiques, performants et économiques.

En ce 25 mai 2014, il m'importe de conclure en soulignant que sans un engagement sans failles de tous les acteurs impliqués dans la sauvegarde de cette prestigieuse flotte Belle Epoque, soit des trois cantons lémaniques, de

plusieurs communes surtout mais pas exclusivement riveraines, des plus de 20'000 donateurs de l'ABVL, mais aussi de beaucoup d'actionnaires privés, des connaissances et des recherches historiques de l'Association Patrimoine Léman et du Musée du même nom à Nyon, de l'expertise des Conservateurs cantonaux des monuments et des sites et enfin de la direction et des collaborateurs de la CGN qui la font vivre, jamais nous aurions pu obtenir la prestigieuse reconnaissance d'Europa Nostra. Madame la Secrétaire générale, Madame et Messieurs les membres de votre Conseil, nous sommes très fiers d'avoir obtenu ce prix. Soyez certains que nous allons l'utiliser à bon escient, soit comme un élément promotionnel important auprès du secteur privé mais aussi des pouvoirs publics pour la poursuite de la recherche de fonds et du financement en général de la sauvegarde de cette unique flotte Belle Epoque, mais tout autant comme un atout important de l'offre touristique et de l'économie de l'arc lémanique. Cette démarche a déjà commencé le 20 mars dernier lors de l'annonce de l'attribution du prix et elle passe en ce 25 mai à la vitesse supérieure. Merci de nous l'avoir permis.

Je vous remercie de votre attention.